

Editorial

Cette année 2012, que je souhaite à toutes et tous remplie de perspectives toujours enthousiasmantes, sera pour Tempo territorial marquée par la volonté encore plus nette de faire entendre sa voix dans les grands débats de société et de valoriser les politiques temporelles. A cette fin, ses membres travaillent dès à présent sur une stratégie de développement et de communication.

Chacun-e d'entre nous est conscient-e du chemin parcouru mais conscient également qu'il convient sans

cesse d'affirmer les enjeux sociétaux, territoriaux, économiques, nationaux et internationaux des politiques temporelles. Notre association qui s'appuie, - ne l'oublions pas ! -, sur l'unique bénévolat de ses membres, que je remercie vivement de leur implication, entend relever ces défis.

Dominique Royoux, Président

L'urbanisme temporel - suites

En 2010, lors des Temporelles de Dijon, Tempo territorial abordait le thème de l'urbanisme temporel, convaincue que l'aménagement de l'espace ne peut se concevoir sans la prise en compte des rythmes des utilisateurs de cet espace public. Aujourd'hui, il semble que la voie est ouverte : les architectes, urbanistes explorent les questions des temporalités des personnes et des activités. L'expertise de Tempo est sollicitée ...

L'aménagement de la zone du Puisoz, à Vénissieux

L'aménagement de la zone du Puisoz à Vénissieux (69) fait l'objet d'un travail préparatoire important porté par un comité de pilotage où participent les acteurs du projet : Leroy-Merlin, Ikéa, l'architecte, le promoteur, de nombreux autres responsables et technicien-ne-s.

Dans le cadre de ce travail, le comité de pilotage auditionne le mardi après-midi divers experts. Tempo territorial était invité le 6 décembre 2011, à plancher sur « l'urbanisme temporel ». Les membres

du comité de pilotage sollicitaient à la fois une réflexion prospective et des exemples d'applications concrètes sur la question des temporalités des personnes et des activités.

La thématique générale a été présentée comme « une acculturation et la meilleure prise en compte possible des temps dans un projet par essence complexe en la matière ». Il comprend en effet une grande diversité d'activités (Grande distribution, immeubles de bureaux, logements, espaces publics). Et donc une grande diversité de personnes (habitant-e-s, client-e-s, salarié-e-s). Et bien sûr une grande hétérogénéité des horaires et de la mobilité de tous. La temporalité même d'un tel lieu constituait un sujet en soi : jour/nuit ; horaires de livraison ; espaces publics/logements ; activité commerciale/ lieux de vie...

L'intervention de Tempo s'est organisée en 3 parties :

- Une présentation générale de la problématique des temps et de l'urbanisme temporel en particulier,

intégrant les concepts utilisés dans les politiques des temps, leur origine, leurs mises en œuvre ;

- La présentation de deux exemples, le centre ville de Saint-Denis (projet réalisé) et le projet, en gestation, de la gare-Confluence dans la même ville.
- Un 3ème temps de débat s'est prolongé, marquant tout l'intérêt des membres du comité de pilotage aux questions temporelles et aux éléments de réponse avancés.

Indéniablement, cette audition a permis au comité de pilotage de mieux appréhender une série de contradictions à surmonter, de prendre la mesure d'arbitrages qui devront être travaillés et négociés dans la réalisation de ce projet.

L'espace des temps du Grand Lyon sera un interlocuteur et un partenaire qui prendra le relais de cet intéressant après-midi.

Tempo territorial était représentée par Patrick Vassallo.
patrick.vassallo@ville-saint-denis.fr

Publications

> « Les temps de vie », une thématique traitée dans l'émission de France Inter « La tête au carré », à écouter sur le site de la station : <http://www.franceinter.fr/emission-la-tete-au-carre-la-france-une-societe-des-modes-de-vie>

> Revue URBANISME – N°381 – novembre-décembre 2011- Rubrique International/ CITTASLOW Des villes où il fait bon vivre.

> L'Institut national de Recherche et de Sécurité (Inrs) publie : Le point des connaissances sur ... ED 5023 – Horaires atypiques de travail et Horaires décalés et travail de nuit.

Colloques

Jeudi 9 février à Paris (13ème) – 1ère journée des mères actives.

<http://www.journee-mamantravail.com>

Eric JUPIN

Qui êtes-vous ? Depuis combien de temps travaillez-vous pour les politiques temporelles et à quel niveau ?



Je suis Attaché Principal dans la fonction publique territoriale. De formation initiale d'économiste option gestion d'entreprise, j'ai un attachement particulier à ce qui touche au marché du travail, aux théories du marché et au système d'information organisationnel : ce qui se passe au sein de l'organisation influence à l'extérieur et vice versa.

Ce point pourra sembler surprenant, mais cela a été facilitant pour aborder la question des politiques temporelles, en particulier sous l'angle de vue des rythmes de vie.

Je travaille sur ces questions, en tant que cadre A – chargé de mission puis chef de projet, depuis 10 ans, avec en parallèle des travaux sur les tableaux de bord de direction générale et la méthode de conduite de projet.

Pour le Conseil général de la Gironde, les deux fonctionnent ensemble : il ne peut y avoir de politiques temporelles sans prise en compte des outils de gestion.

Pourquoi avoir choisi de participer au Conseil d'Administration de Tempo territorial ?

Le conseil d'administration est un lieu d'orientation pour les projets de *Tempo territorial*. Le Conseil général de la Gironde est un acteur historique des politiques temporelles sinon en Europe, du moins en France. Il a fait partie du groupe de prospective DATAR sur les temporalités, il s'est engagé, dans le cadre du suivi administratif et financier et en tant que porteur d'action, au sein du projet Equal associant une dizaine de partenaires et structurant pour *Tempo Territorial*. Il lui semble aujourd'hui logique de poursuivre ce partenariat afin aussi, dans le respect des intérêts de chacun, de faire valoir la vision d'une collectivité départementale.

Qu'est-ce qui vous intéresse dans la conduite de ces politiques temporelles pour votre territoire ?

Le département de la Gironde est marqué par la présence d'une Métropole et d'une variété de territoires. Le Conseil général de la Gironde se donne comme ambition de construire une Gironde équilibrée entre les villes et les campagnes afin de nourrir un dynamisme économique et une qualité du vivre ensemble.

Les récentes lois de décentralisation ont inscrit le Département encore un peu plus comme une collectivité de proximité et structurante du territoire. L'accessibilité est donc un point central des politiques départementales.

Le Département l'aborde sous ses dimensions spatiale,

socioéconomique, informatique et temporelle afin d'offrir une accessibilité réelle aux Girondins.

La connaissance des rythmes de vie des Girondins et des territoires, un questionnement des représentations des territoires et des outils de gestion qui équipent les services en sont les principaux vecteurs.

Quels sont vos projets ?

Le Conseil général est engagé dans un projet d'observation territoriale qui doit à la fois produire une information objectivée, nourrir la gouvernance locale et revisiter les représentations de nous-mêmes (la « connaissance de soi » du corps socio-économique qu'est le département de la Gironde) : sont-elles adaptées au monde d'aujourd'hui ?

Il est aussi engagé dans une démarche InterSCoT au sein duquel la dimension temporelle est présente. Il travaille à une refonte de certains de ses services sur la base d'un diagnostic territorial intégrant des aspects temporels tant pour les agents :

- quels sont leurs rythmes de vie professionnelle ?
- comment mieux accompagner les agents dans leurs missions au cours d'une journée et/ou de l'année
- comment mieux se représenter la demande utilisateur ?

Enfin, il souhaite soutenir *Tempo Territorial* et bénéficier des effets de levier liés au réseau.

L'actualité du réseau

L'avis du Conseil de Développement de Lille-métropole sur le temps des villes

La contribution du Conseil de Développement en date du 14 décembre 2011 est téléchargeable sur le lien :

http://www.lillemetropole.fr/gallery_files/site/83863/178888.pdf

Cette contribution a été transmise à Lille Métropole Communauté urbaine et constitue une première interpellation des élus et des services sur les enjeux des politiques temporelles. Elle propose des pistes d'actions.



Contact : Delphine Eslan, chargée de mission pour le Conseil de Développement Lille Métropole.
conseildeveloppement@lillemetropole.fr



Une réflexion sur les pôles d'interconnexions du Conseil de Développement du Grand Lyon

Le Conseil de Développement du Grand Lyon a démarré en décembre 2011 un nouveau chantier de réflexion sur « Pôle d'interconnexions et modes de vie », au croisement de la mobilité durable et de l'évolution des modes de vie temporels.

A titre d'exemple, les pôles d'échanges de Gorge de Loup, Vaulx-en-Velin La Soie ou encore la gare de Givors (gares ferroviaires et lieux de connexions entre différents modes de transports) sont plus que jamais des centres névralgiques de la ville, qui redistribuent les flux de personnes entre différents quartiers de la ville.

Le défi est de taille : imaginer des pôles d'échanges qui répondent aux besoins des habitants en terme de services et de qualité de vie tout en prenant en compte les rythmes et les temps des usagers. de tels aménagements qui permettraient par exemple... de récupérer son panier de produits frais, faciliter le covoiturage, favoriser les rencontres et la convivialité, développer des services de crèche en gare, etc.

>> lire la suite sur le site :

http://www.espacedestemps.grandlyon.com/_Services_de_mobilite/mobilite_INTERCONNEXIONS.htm

Adhésion 2012

Tempo territorial vit des cotisations de ses adhérents. Pour que nous puissions poursuivre, pensez dès à présent à vous acquitter de la cotisation annuelle 2012.

Personne physique : 30 € (10 € pour étudiants et chômeurs) –
Organismes privées – de 250 à 2 500 € – Collectivités territoriales
– de 1000 à 5000 €

Informations : skoenig@ville-dijon.fr - 03 80 74 70 98

Ont participé à la rédaction de ce numéro : Eric Jupin, Patrick Vassallo, Cédric Szabo, Mireille Terny, Lucie Verchère

L'actualité du réseau sur <http://tempoterritorial.free.fr>

